

Granotes

Budget

Les travaux

programmés en 2011

Pages 8-9

Lycée : c'est gagné !

Page 3

la Région Languedoc Roussillon

**Construction du lycée
Emile Combes à Argelès-sur-Mer**

LYCEE POLYVALENT DE 1200 ELEVES

Mandataire du Maître d'Ouvrage :

La Région se mobilise pour les lycéens pour promouvoir l'égalité des chances et gagner la bataille de l'emploi

la Région Languedoc Roussillon

- pour répondre aux besoins de qualifications des 70 000 jeunes du bassin d'emploi de Perpignan ;
- pour répondre à la demande économique des 25 000 entreprises du département des Pyrénées-Orientales ;
- pour permettre aux 1 200 lycéens des cantons de la Côte Vermeille et d'Argelès-sur-mer de disposer d'un lycée polyvalent de proximité ;
- pour investir 50 M€ et soutenir l'activité des entreprises du bâtiment et des travaux publics.

**LA CREATION DU LYCEE
D'ARGELES-SUR-MER EST INDISPENSABLE !**

Education

Lycée : c'est gagné !

.....Page 3

Rétrospective

2010 dans la lorgnette arglésienne.

.....Pages 4-5

Travaux

Le tour d'horizon des chantiers

.....Page 6

Budget

6,5 millions pour les équipements.

Les principales opérations inscrites au budget 2011.

.....Pages 7-8-9

Vie municipale

Les dossiers du conseil municipal.

Cinq citoyens à l'honneur

.....Pages 10 - 11

Culture

Déferlantes 2011 : la première vague

.....Page 12

Animations

Les rendez-vous de février et mars

.....Page 13

Zooms

Retours sur l'actualité

.....Pages 14-15

Agenda

Tous les rendez-vous.

L'actualité vue par

Lucien Espinet.....Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Arglès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Arglès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et Maquette

Service Communication.
Frédéric Hédelin (p 9).

Crédits photographiques

Service Communication.

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).
Papier 100% recyclé.



Éditorial



Raison et ambition

Pierre

Maire d'Arglès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes Albères - Côte Vermeille

En 2004, la ville a fait réaliser un audit financier par un cabinet spécialisé pour accompagner sa démarche budgétaire et mieux connaître ses marges de manoeuvre. Cet audit préconisait trois mesures principales.

D'abord, la croissance du prélèvement sur les recettes de fonctionnement pour augmenter la capacité d'autofinancement. Nous avons respecté cette recommandation, ce qui a pour conséquence, depuis, un recours limité à l'emprunt. La commune a d'ailleurs remboursé plusieurs emprunts par anticipation.

Ensuite, la maîtrise des charges générales. En 2011, elles n'augmenteront que de 1%, soit moins que l'inflation annoncée. Au quotidien, depuis plusieurs années, les services municipaux s'appliquent à chasser les dépenses inutiles pour limiter les coûts de fonctionnement. Enfin, le cabinet préconisait un objectif annuel de dépenses d'équipement de 4 millions d'euros pour la période 2004 - 2007. Cet objectif a été suivi à la lettre.

Grâce au respect de ces préconisations, nous avons pu consacrer chaque année depuis 2008 six millions d'euros aux investissements réalisés à Arglès-sur-Mer pour les équipements publics, les routes, la préservation de l'environnement et le soutien à la vie associative.

Cette politique se poursuivra en 2011 avec un budget que l'on peut résumer par ces deux mots : raison et ambition. Raison parce que ce budget s'inscrit dans la lignée des précédents et que l'augmentation de la part communale des taux d'imposition sera à la hauteur de l'inflation.

Ambition parce qu'Arglès-sur-Mer poursuit sa marche en avant, tout en gardant une qualité de vie enviée par beaucoup.

L'année 2010 qui vient de s'achever a été une année riche en événements pour Arglès-sur-Mer. Elle restera comme celle de l'annonce de la création du lycée. On se rappellera également de ce 8 mars 2010 avec ces fortes chutes de neige qui paralysèrent la ville pendant quelques jours mais qui provoquèrent de formidables gestes de solidarité et de générosité. Que nous réserve 2011 ?

Bien malin qui peut le prédire même si l'on peut raisonnablement penser que notre pays ne sortira pas encore de la crise qu'il connaît depuis plusieurs années.

Pour nous, Arglésiens, je souhaite que 2011 soit une année où notre communauté reste soudeée et qu'ensemble nous continuons à vivre dans une ville agréable, à l'environnement sauvegardé.

A vous tous, chers Arglésiens, avec mes collègues du conseil municipal, je vous adresse mes voeux de bonne santé, de bonheur et de prospérité pour 2011.

Per molt anys !

Lycée : c'est gagné !

La région Languedoc-Roussillon a officiellement voté la création d'un lycée polyvalent à Argelès-sur-Mer, lycée qui proposera également un enseignement post-baccalauréat. Ouverture prévue en 2014.

L'histoire retiendra que c'est le 22 décembre 2010 que le conseil régional de Languedoc-Roussillon, présidé par Christian Bourquin, a adopté à l'unanimité la délibération numéro 7 portant sur la création du lycée Emile Combes à Argelès-sur-Mer.

Le lycée comprendra des sections d'enseignement général et d'enseignement professionnel et accueillera des étudiants en Brevet de Technicien Supérieur. Le vote à Montpellier s'est déroulé en présence d'une délégation de l'ALEC (Association pour le Lycée Emile Combes) accompagnée par Charles Campigna, adjoint au maire et Marie-Thérèse Cachier, conseillère municipale.

Dès l'annonce de celui-ci, Pierre Aylagas, maire d'Argelès-sur-Mer et président de la communauté de communes Albères- j5 Côte Vermeille a fait part : "de sa satisfaction et de son soulagement".

Il a remercié : "tous ceux qui, depuis des années, ont oeuvré sans relâche pour que ce lycée devienne réalité et permette à l'ensemble des adolescents du territoire d'avoir de meilleures



La délégation argelésienne présente à l'hôtel de région à Montpellier.

conditions de scolarisation. Nous avons traversé des périodes difficiles, des périodes de doute mais elles sont aujourd'hui derrière nous".

La Région consacrera un budget de 50 millions d'euros TTC à la construction du lycée Emile Combes qui ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2014.

Rappelons que le conseil municipal d'Argelès-sur-Mer a émis le vœu que le lycée porte le nom de Georges Frêche, ancien président de la région, décédé le 24 octobre 2010.

Le profil de l'établissement

Le 27 décembre 2010, la presse locale publiait l'avis d'appel public à la concurrence de prestations intellectuelles pour la mission de maîtrise d'œuvre de construction du lycée.

Cette publication permet de mieux connaître les caractéristiques du futur lycée. Nous publions des extraits de cet avis d'appel public.

"Le programme de l'opération consiste à construire un lycée polyvalent de 60 divisions soit environ 1 720 élèves répartis de la manière suivante :

- Enseignement général et technologique (Hôtellerie), 30 divisions soit 1 008 élèves ;
 - Enseignement professionnel avec dominante filières "Hôtellerie Restauration" et "Métiers de l'alimentation" soit un total de 21 divisions et un effectif maximum de 408 élèves ;
 - Post bac STUCS hôtellerie-restauration, animation et gestion touristique locale et ventes de produits touristiques, soit un total de 9 divisions et un effectif maximum de 304 élèves.
- L'opération sera réalisée sur un terrain d'une superficie d'environ 6,75 hectares.

Le total prévisionnel de la surface hors œuvre net théorique est d'environ 25 400 m², répartie en 3 fonctions :

- Fonctions pédagogiques : 12 100 m² (enseignement général, technique et professionnel) ;
- Fonctions centrales : 6 000 m² (CDI, professeurs, vie scolaire, espace polyvalent, accueil, administration, service médico-social, restauration, équipement sportif) ;
- Fonctions complémentaires : 7 300 m² (internat, logements de fonction, sanitaires élèves, maintenance et entretien).

Le programme comprend tous les aménagements extérieurs : parkings, plateau sportif, aménagement des voies de desserte. Le montant prévisionnel des travaux est de 42 millions d'euros HT."

3 objectifs

Pour la région, la construction du lycée Emile Combes répond à trois objectifs :

- Réduire le temps de transport pour plusieurs centaines de jeunes des cantons d'Argelès-sur-Mer et de la Côte Vermeille, pour une meilleure qualité de vie et une plus grande réussite scolaire ;
- Développer l'offre de formation professionnelle dans les métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme ;
- Restructurer le lycée professionnel Léon Blum à Perpignan.

Le transfert des sections hôtellerie et restauration permettra de réorienter l'offre de formation de cet établissement vers les services à la personne et les carrières sanitaires et sociales et donc d'augmenter l'offre de formation et les capacités d'accueil des élèves sur le bassin de Perpignan.

L'année 2010 dans la Iorgnet



En **JANVIER**, l'association le Grand Platane ouvre dans des locaux fournis par la municipalité un accueil thérapeutique de jour pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Cette structure peut accueillir jusqu'à 12 patients, cinq jours par semaine, de 9h à 17h. Elle est animée par une équipe de professionnels de la santé (psychologue, psychomotricienne, infirmière, musico-thérapeute, aide-soignantes, aide médico-psychologique). Cet accueil de jour, le premier dans le département hors Perpignan, permet de soulager les aidants, le plus souvent des membres de la famille des malades.

En **FÉVRIER**, la seconde tranche des travaux d'aménagement du centre plage se poursuit. En 2009, c'est le secteur compris entre le rond-point de l'Arrivée et la rue des Oeillets qui avait été modernisé.

La tranche réalisée en 2010 concerne le secteur compris entre la rue des Oeillets et le rond-point de l'Europe. Terminés à Pâques, les travaux ont permis l'installation d'un réseau de collecte des eaux pluviales, l'enfouissement des réseaux secs, l'élargissement des trottoirs, la création d'une piste cyclable, la mise en place d'un nouveau mobilier urbain et de mâts d'éclairage.



En **MARS**, le lundi 8, d'importantes chutes de neige s'abattent sur Argelès-sur-Mer. En quelques heures, ce sont 50 centimètres de neige qui recouvrent les principaux axes. Les écoles et le collège sont fermés, le ramassage scolaire interrompu et la circulation coupée sur la RD 914.

Près de 200 naufragés de la route sont accueillis dans les espaces Jean Carrère et Waldeck-Rousseau. Il faudra plusieurs jours pour que la circulation soit rétablie entre les différents quartiers. Si l'on ne déplore pas de dégâts matériels, la végétation, notamment les pins, a beaucoup souffert de cet épisode neigeux qui restera dans les annales.

En **AVRIL**, le Centre d'Interprétation de l'Albera ouvre ses portes place des Castellans. Histoire, géographie, culture, patrimoine, géologie, migrations sont présentés sur 3 niveaux grâce à des expositions permanentes et temporaires qui font de cet espace le lieu où bat le cœur de l'Albera.

Photos, plans, films et témoignages sonores permettent de mieux appréhender la réalité d'un massif transfrontalier qui a forgé l'identité d'une partie de la Catalogne. Sur la même place, la ville a rénové une ancienne grange qui abrite les réserves et la collection de la Casa de l'Albera ainsi que les locaux administratifs. Ces réserves comptent 4 000 objets.



En **MAI**, deux nouvelles pistes cyclables sont ouvertes à la circulation.

La première, de 1,8 km, relie le rond-point de Pujols à la plage nord, jusqu'à la dépression du Tamariguer. Bidirectionnelle, la piste peut accueillir cyclistes et piétons.

La seconde relie le rond-point des Paganes à l'intersection de la route de Taxo à la Mer avec le chemin du Pas de las Baques. Côté droit, dans le sens Taxo-plage, la piste cyclable est bidirectionnelle. Côté gauche, c'est un cheminement piéton qui a été réalisé.

Cet aménagement a vu l'implantation d'un nouvel éclairage, la rénovation de la voirie, l'enfouissement des réseaux secs et la modernisation du réseau de collecte des eaux pluviales.

En **JUIN**, les sites du Racou (criques de Porteils, promontoire du Moulin d'en Sorra et bois de Valmarie) aménagés par le Conservatoire de l'Espace Littoral sont inaugurés.

Au départ du bois de Valmarie, au Racou, un circuit de randonnée, exclusivement pédestre et entièrement balisé, contourne le camping du Valmarie et rejoint le sentier littoral sous le château d'eau.

Aux criques de Porteils, les aménagements réalisés ont permis d'interdire la circulation, de réguler le stationnement et de mettre en valeur les espaces naturels.

C'est désormais la ville d'Argelès-sur-Mer qui est gestionnaire de cet espace naturel.



te argelésienne



En **JUILLET**, les Déferlantes d'Argelès-sur-Mer organisées au parc de Valmy battent tous les records de fréquentation puisque les trois soirées se déroulent à guichets fermés, soit 9 000 spectateurs par soirée.

Incontestablement, en 2010, les Déferlantes ont su franchir un cap. Il faut dire que l'affiche des 3 soirées - Iggy Pop, Deep Purple, Patti Smith, Gossip, Jacques Dutronc, Coeur de Pirate, Izia...- n'avait guère d'équivalent dans la région. La Frontera Productions et la ville d'Argelès-sur-Mer ont donc réussi leur pari de faire en 4 ans des Déferlantes un festival à l'audience nationale et ce, à des tarifs défiant toujours toute concurrence.

En **AOÛT**, Patrick Sébastien est l'invité de l'Office municipal d'animation pour le spectacle gratuit du 15 août. Pendant plus de deux heures, l'animateur-vedette enchante les 20 000 spectateurs présents sur l'esplanade du casino.

Ce spectacle s'inscrit dans le cadre d'un été 2010 riche en événements avec les Mercredis du Port, les semaines Passeport Kid pour les enfants, la fête de la Musique, la célébration de la Saint Jean sans oublier l'opération Plage Sportive qui a rassemblé 4 000 participants. Les animations de l'été se terminent avec les 20 ans de Port-Argelès, fêtés au mois de septembre.



En **SEPTEMBRE** avec la fin des travaux du bâtiment sur pilotis où sont accueillis 20 associations, l'espace Waldeck-Rousseau est complètement opérationnel.

La rénovation de cet ancien magasin et de son entrepôt de réserves a vu l'aménagement d'une salle polyvalente de 220 m², d'une salle de 200 m² destinée aux jeux de l'esprit (bridge, tarot, scrabble) et d'une salle de sports de 180 m² qui accueille les activités de plusieurs associations. L'association Arts et Loisirs dispose de l'espace central où elle propose une quinzaine d'ateliers artisanaux allant de la broderie à la peinture sur soie, la poterie, la reliure, le tissage et le vitrage.

En **OCTOBRE** débute la première tranche de l'aménagement de la route nationale dans le secteur compris entre le pont de la Massane et l'avenue de la Gare.

Les travaux consistent en la modernisation complète de la voirie (chaussée, élargissement des trottoirs, sécurisation de la piste cyclable bidirectionnelle, végétalisation, éclairage, installation d'un nouveau mobilier urbain), la rénovation des réseaux humides (eau, assainissement, pluvial) et l'enfouissement des réseaux secs (téléphone et EDF).

La seconde tranche de travaux, entre l'avenue de la Gare et le rond-point des Evadés de France, sera lancée à l'automne prochain.



En **NOVEMBRE**, le 4, Marcelle Narbonne, 112 ans, la doyenne des Argelésiens, devient la vice-doyenne des Français.

Elle n'est aujourd'hui devancée dans ce classement des super-centenaires que par Mathilde Aussart, née le 27 février 1898, soit 26 jours avant elle.

Née en Algérie à Isserville le 25 mars 1898, Marcelle Narbonne a rejoint la métropole en 1962. Elle coule une retraite heureuse depuis 1999 à la maison de retraite Les Capucines à Argelès-sur-Mer où elle est l'objet de soins très attentifs.

Marcelle Narbonne est également la 16^e personne la plus âgée au monde.

En **DÉCEMBRE**, le 22, le conseil régional de Languedoc-Roussillon adopte la délibération portant sur la création d'un lycée à Argelès-sur-Mer. Dix-huit ans ont été nécessaires pour que le combat mené par les associations argelésiennes, les élus, les enseignants, les syndicats et les citoyens débouchent sur cette décision.

L'établissement construit à Taxo, sur un terrain de 6,75 hectares, à l'entrée nord de la commune, sera un lycée polyvalent avec des sections d'enseignement général, professionnel et post-baccalauréat. Le conseil municipal a demandé que le lycée porte le nom de Georges Frêche, le président de la région décédé le 24 octobre 2010.



Le tour d'horizon des chantiers



Falaise du Racou

Ce sont des travaux spectaculaires qui viennent d'être réalisés pour consolider la falaise du Racou dont une partie s'était effondrée. L'an passé, priorité avait été donnée au rétablissement des réseaux de conduite de gaz et d'eau potable et à la mise en place d'une déviation permettant de continuer à emprun-



ter le sentier littoral.

Là, c'est le renforcement de la falaise qui vient d'être effectué à l'aide d'une "pelle mécanique araignée". Cet engin, à l'étonnante stabilité, est le seul à pouvoir intervenir dans des zones très pentues.

Ce travail acrobatique a été complété par le

"cloutage" des parois de la falaise.

Après avoir foré la roche, l'opération a consisté à y introduire des tiges métalliques d'ancrage.

Pour ce, les techniciens étaient suspendus dans le vide offrant aux promeneurs du sentier littoral un spectacle impressionnant.

Charlemagne

Dans le cadre du Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) du secteur de Charlemagne, une nouvelle voie est en cours de construction. Partant de l'avenue de Charlemagne, à proximité de l'hôtel du même nom, elle rejoindra l'actuelle route de Collioure, à hauteur de la future caserne de gendarmerie qui accueillera les locaux du PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie).

Sur place, après avoir réalisé les travaux préparatoires de nivellement, les entreprises ont installé les réseaux de collecte des eaux pluviales et d'assainissement.



Route nationale

Après la trêve des confiseurs, les travaux d'aménagement urbain de la route nationale entre le pont de la Massane et l'avenue de la Gare se poursuivent.

Actuellement, les entreprises procèdent à l'enfouissement des réseaux secs (téléphonie et EDF).

Rappelons qu'à moins de circonstances particulières, la circulation sur cet axe ne sera jamais interrompue mais seulement réglementée.



Rue des Cyprès



Le programme de construction de 64 logements sociaux rue des Cyprès est terminé. La ville vient donc d'engager les travaux de rénovation de la voirie qui, dans un premier temps, voient l'installation de nouveaux réseaux pour la collecte des eaux pluviales et l'assainissement.

Par la suite, l'aménagement portera sur la rénovation de la chaussée, la création d'une piste cyclable, l'installation de nouveaux mâts d'éclairage et la végétalisation de cette voie.

6,5 millions pour les équipements

D'un montant supérieur à 31 millions d'euros, le budget 2011 a été adopté en décembre. Il fait la part belle aux investissements en matière de voirie et d'aménagements urbains avec la volonté d'améliorer le cadre de vie et de préserver l'environnement.

C'est une première dans l'histoire de la ville. Le budget de la commune, ainsi que l'ensemble des budgets annexes, ont été adoptés au mois de décembre alors qu'ils étaient jusqu'alors votés au mois de mars.

La raison ? Avoir une meilleure lisibilité et un meilleur suivi des budgets par rapport à l'année civile, une pratique déjà adoptée par l'État, le conseil régional et le conseil général.

Ce nouveau calendrier a pour conséquence de repousser au mois de mars le vote des taux d'imposition puisque c'est ce mois-là que l'État communiquera les éléments nécessaires (bases fiscales ; dotations de l'État) à l'évaluation des recettes de fonctionnement.

Mais il a déjà été précisé lors du débat d'orientation budgétaire que l'évolution des trois taux (taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti) ne dépasserait pas 2%.

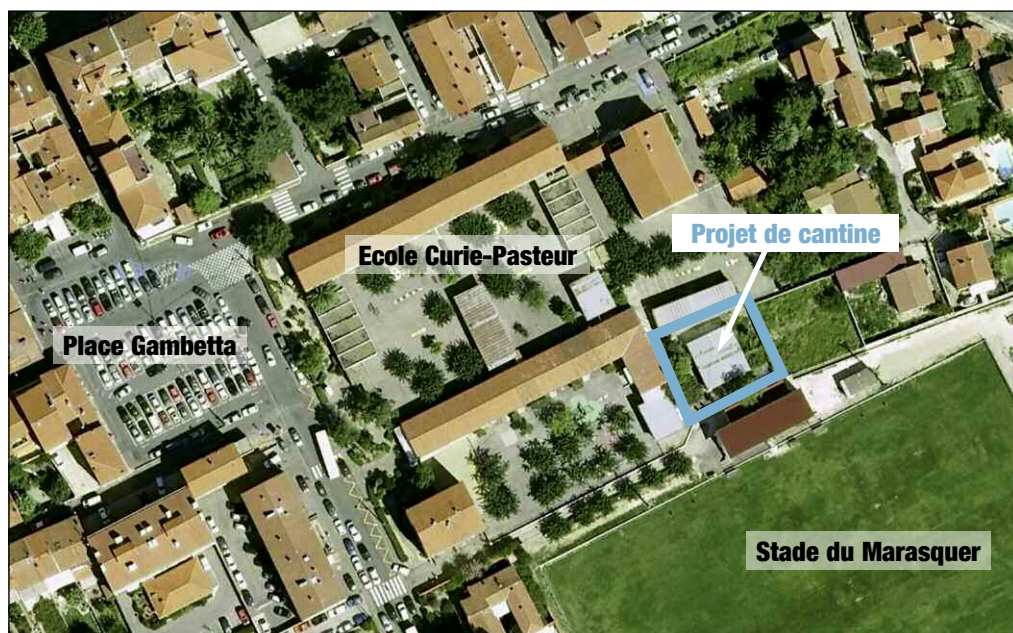
Le budget primitif 2011 de la commune s'élève à 31,1 millions d'euros (20 936 919 euros pour le fonctionnement, 10 271 021 euros pour l'investissement).

Dans les grandes masses, ce budget voit une augmentation des charges générales limitée à 1%. Les dépenses de personnel évolueront de 3% en raison des évolutions de carrière et des augmentations réglementaires de charges ou de salaires.

6,5 millions d'euros seront consacrés aux dépenses d'équipements (voir plan pages 8-9) contre 6 millions en 2010.

Parmi les principales opérations lancées en 2011, la construction d'une cantine scolaire pour l'école Curie-Pasteur, le début de la viabilisation du lotissement communal de Taxo

(lire enca-



Parmi les principales opérations d'équipements inscrites au budget 2011, la construction d'une cantine scolaire pour l'école Curie-Pasteur. Elle accueillera les enfants qui, à l'heure actuelle, déjeunent au collège où ils sont conduits en bus.

dré), la poursuite d'aménagements urbains route nationale, au centre plage et un programme de travaux de voirie qui dépasse largement le million d'euros.

Dans ce budget, l'autofinancement à hauteur de 3 millions d'euros permet un recours limité à l'emprunt.

2011 verra une légère progression des charges financières en raison du remboursement anticipé d'un emprunt. En 2011, l'annuité (capital et intérêts) à rembourser sera de 1,66 million d'euros alors qu'elle était de 1,57 million en 2010.

Depuis 2004, la ville poursuit un désendettement régulier puisque cette année-là l'annuité avoisinait 3 millions d'euros.

En 2011, l'enveloppe consacrée à la vie associative évoluera de 2% comme les droits de voirie et d'étalage.

Ce budget primitif 2011 a été adopté à la majorité.

PAE de Charlemagne - Lotissement de Taxo

Les budgets annexes adoptés

Outre le budget primitif 2011, le conseil municipal a adopté à la majorité les budgets annexes du port et du camping Roussillonnais ainsi que ceux du PAE (Plan d'aménagement d'ensemble) de Charlemagne (1 995 898 euros) et du lotissement communal de Taxo (2 300 000 euros).

La présentation de ce dernier a permis à Pierre Aylagas de faire un point exact de la situation du nouveau lotissement communal.

"En raison de la défection d'un propriétaire de terrain, le projet a été revu à la baisse. 40 parcelles seront à la disposition des familles ainsi que 20 maisons de ville, livrées clés en main. Un programme de 20 logements sociaux sera également réalisé en bordure de la route. La viabilisation sera effectuée en 2011 et les constructions pourront commencer en 2012".

Pour les familles qui avaient souhaité un terrain à Taxo, la ville a lancé une modification du POS pour rendre constructible une parcelle située chemin de Neguebous, à proximité de l'ancien camping la Sorède.

"Tous les postulants ont été informés de la situation lors d'une réunion qui s'est tenue le 11 décembre. Ainsi, les deux lotissements de Taxo et de Neguebous permettront de satisfaire tous les candidats retenus."

Pour cette modification du POS, l'enquête publique se déroule en mairie jusqu'au 25 février (lire page 10).

Les principaux travaux program

Route Nationale

Poursuite de l'aménagement urbain entre le pont de la Massane et l'avenue de la Gare. Seconde phase de travaux à l'automne entre l'avenue de la Gare et le rond-point des Evadés de France.

Route Nationale

Aménagement du passage du Général Palmarole.

Eglise Notre-Dame-del-Prat

Restauration des cloches et du parafoudre.

Ecole Curie-Pasteur

Construction d'une cantine scolaire.

Voirie village

Rénovation des rues Baudelaire, Carpentier et Cerdan.

Route de Collioure

Construction d'une caserne de gendarmerie pour le PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie).

PAE de Charlemagne

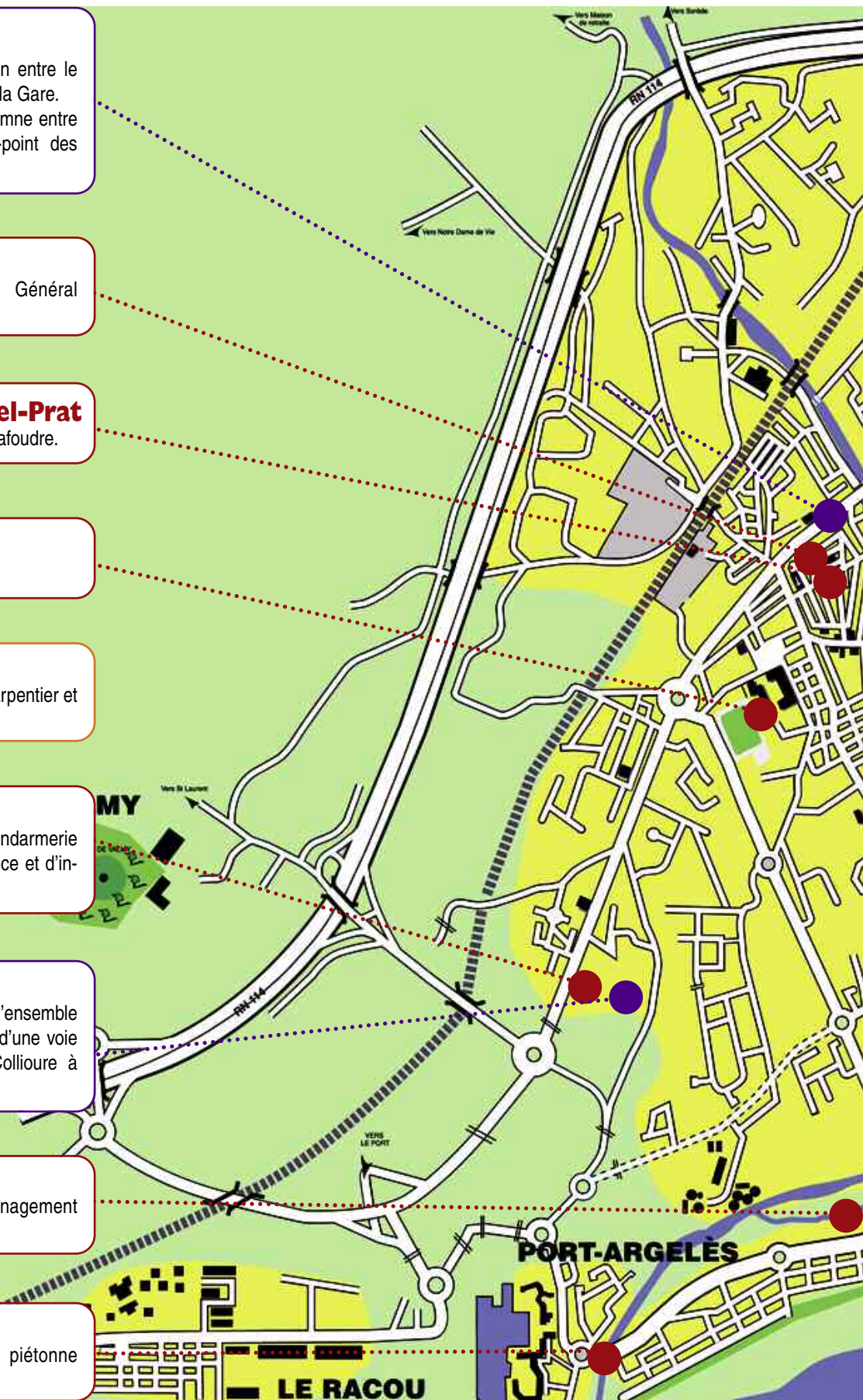
Poursuite du Plan d'aménagement d'ensemble avec la création d'un rond-point et d'une voie transversale reliant la route de Collioure à l'avenue de Charlemagne.

Parking du Grau

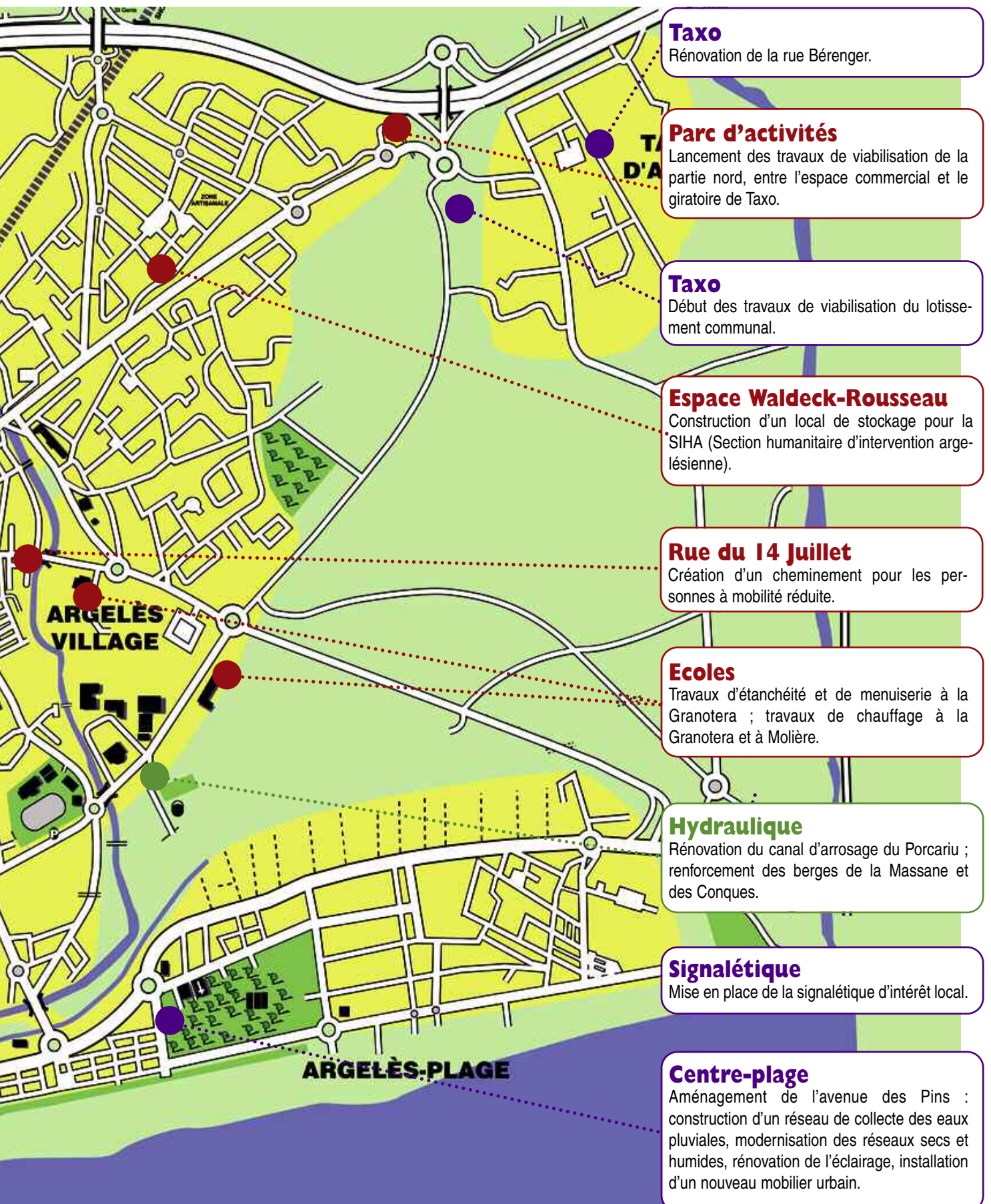
Rénovation de la voirie et aménagement urbain.

Port-Argelès

Remplacement de la passerelle piétonne enjambant la Massane.



més en 2011



Les dossiers du conseil municipal

Lors des séances de novembre et de décembre, l'assemblée a adopté les délibérations suivantes.

Associations

Le conseil municipal a décidé le renouvellement des conventions avec les associations qui perçoivent des subventions supérieures à 23 000 euros. Il s'agit de l'Office municipal d'animation, de l'Etoile sportive catalane, du Football club argelésien, de la Lyre argelésienne et du CIOSCA (Comité intercommunal des oeuvres sociales du canton d'Argelès-sur-Mer).

Enseignement du catalan

Le conseil municipal a accepté de renouveler la convention passée avec l'APLEC (Associatio per a l'ensenyament



Le conseil municipal a approuvé la cession d'un terrain (notre photo) de 7 417 m², situé dans la zone d'activités, à la société 3 Ci investissement. Il comprend 2 parcelles dont une de 4 200 m² avait été acquise par la ville en août 2007 au prix de 763 000 euros. Ce terrain situé à proximité du giratoire desservant la zone commerciale verra la construction d'un commerce de discount et d'un parking. Prix de vente : 2 millions d'euros. La viabilisation étant à la charge de l'acquéreur.

del catala) qui assure des interventions pour l'enseignement du catalan à l'école primaire. Tous les enfants des écoles pri-

maires suivent un enseignement du catalan et Argelès-sur-Mer compte 5 classes bilingues (2 à la Granotera et 3 à Curie-Pasteur).

une motion demandant à l'Etat : "de reconnaître le caractère singulier des éléments festifs de la culture catalane et d'établir une réglementation nationale spécifique garantissant ainsi la survie des traditions séculaires."

Correfocs : motion

Le Parlement européen est à l'origine d'une directive qui prévoit, depuis janvier 2010, une distance de sécurité de 15 mètres pour tout correfoc et spectacle pyrotechnique. Cette directive est un frein à la poursuite des correfocs, expressions populaires de la culture catalane depuis 800 ans. Le conseil municipal a approuvé

Réunions 2011

Le calendrier des séances du conseil municipal en 2011 est le suivant : 24 février, 31 mars, 21 avril (18h30), 26 mai, 30 juin, 25 août, 22 septembre, 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre. Les réunions se déroulent à l'hôtel de ville, salle du conseil, à 21h.

Tribune de l'opposition

Parlons budget

Lors de la présentation de son budget dans la presse, le maire n'a pas pu s'empêcher de critiquer les membres de l'opposition. Certainement a-t-il oublié que nos critiques ont été faites lors du budget rectificatif de la séance précédente ou l'opposition a souligné, d'une part, qu'un budget était le reflet d'une politique et que celle de la majorité n'est pas la notre, et nous pensons que ce point de vue est partagé, d'après ce que nous entendons ou lisons dans la presse, par un grand nombre d'Argelésiens. D'autre part il a été souligné le gaspillage de deniers publics à commencer par ceux du futur lotissement communal de Taxo ou avant même d'avoir la certitude de pouvoir acheter tous les terrains la mairie a lancé une série d'études très coûteuses qui s'avèrent inutiles puisque l'assiette du terrain du lotissement a changé : en effet 2 grandes parcelles ne peuvent être acquises. Par contre, en 3 ans les impôts locaux ont augmenté de 8% ; ce qui représente environ 1 million d'euros par an : était-ce nécessaire ?

Car il faut savoir que les bases d'imposition augmentent automatiquement en ce qui concerne les impôts fonciers de 1,5% environ par an et que le maire se flatte d'avoir réalisé une énorme plus value sur la vente des terrains à ALDI et d'avoir ainsi bien renfloué les caisses de la commune

Voilà qui relève d'une mauvaise gestion des deniers publics ; sans parler d'une route nationale en sens unique très controversée et d'une rue de la gare qui ne permet pas l'accessibilité aux handicapés.

20 et 27 mars

Elections cantonales

Le canton d'Argelès-sur-Mer qui comprend 8 communes (Argelès-sur-Mer, Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Palau-del-Vidre, Saint-André, Saint-Génis-des-Fontaines, Sorède et Villelongue-dels-Monts) fait partie des 16 cantons des Pyrénées-Orientales concernés par le renouvellement cantonal de 2011. Il s'agit de la dernière élection cantonale avant la suppression des conseillers généraux en 2014 au profit de conseillers territoriaux.

Le premier tour se déroulera le 20 mars. Pour se maintenir au second tour, les candidats devront obtenir 12,5 % des suffrages des électeurs inscrits. A Argelès-sur-Mer, les 7 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Cinq citoyens à l'honneur

Au cours de la soirée des vœux du conseil municipal, 5 Argelésiens ont reçu la médaille d'honneur de la ville pour leur implication dans la vie de la cité.

Anne BRIQUEU

Elle préside l'association Contrôle Protection Féline Argelésienne depuis 1997. Cette association est soutenue par la commune grâce à la subvention allouée chaque année et à la réalisation de cages par les ateliers municipaux. Depuis 1997, ce sont près de 1 850 chats qui ont été capturés et stérilisés. Le but de l'association est le contrôle de la population féline.

Patrick VIOLETTE

Argelésien depuis son mariage avec une Argelésienne, il a fondé le club de tennis de table en 1996. Aujourd'hui le club compte 82 licenciés dont 45 jeunes. Patrick Violette ne compte pas son temps pour entraîner les poussins et les juniors. Le club bénéficie des nouvelles installations de l'espace Waldeck-Rousseau.

Djamal DAMOU

Triple champion du monde de kick-boxing en 1997, 1998 et 1999, ceinture noire 6^e degré et président du Phoenix Argelésien.

Le club compte maintenant plus de 70 adhérents dont la moitié de moins de 18 ans et une vingtaine de compétiteurs qui ont remporté plusieurs championnats nationaux et internationaux.

Germain CORRAL

Germain Corral a un sacré parcours sportif.

Dès 7 ans, il endosse le maillot de rugbyman qu'il gardera jusqu'à 30 ans. Il pratique aussi le tennis, la course pédestre, puisqu'il a participé au marathon de Paris, la boxe, le vélo et l'haltérophilie et la musculation, club dont il assura la présidence de 2002 à 2008 et fut le trésorier de 1992 à 2002.



De gauche à droite : Patrick Violette, Djamal Damou, Anne Briquet, Michèle Vacquer et Germain Corral.

Michèle VACQUER

Créer une nouvelle association artistique, œuvrer pour qu'elle soit reconnue à Argèles-sur-Mer, dans le département et aujourd'hui au-delà : c'est le tour de force réalisé par Michèle Vacquer.

Aujourd'hui, Argèles Gospel Singers qui compte jusqu'à 60 choristes est une référence en matière de chant.

Michèle Vacquer a décidé de passer la main mais Argèles Gospel Singers sera à jamais marqué par son empreinte.

Urbanisme

La modification du POS lancée

Le 23 septembre, le conseil municipal lançait la modification n° 10 du Plan d'occupation des sols (POS). Plusieurs points figurent dans cette modification dont :

- l'ouverture à l'urbanisation d'une zone de 4,5 hectares, située chemin de Neguebous ;
- la possibilité offerte aux agriculteurs de transformer leurs bâtiments agricoles en gîtes, chambres d'hôtes ou tables d'hôtes.

L'enquête publique relative à cette modification du POS a été l'objet d'un arrêté municipal daté du 7 décembre. Ouverte le 24 janvier, elle se déroule en mairie jusqu'au 25 février 2011 inclus. Le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie, soit du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 14h à 18h, jours fériés exclus.

Les personnes intéressées pourront également adresser par écrit leurs observations à l'attention de Madame le Commissaire-Enquêteur en mairie, Hôtel de Ville, Allée Ferdinand Buisson 66700 Argèles-sur-Mer.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie d'Argèles-sur-Mer aux dates et heures suivantes :

- le 8 février 2011 de 14h à 17h ;
- le 25 février 2011 de 9h à 12h.

Distribution du courrier

Les recommandations de La Poste

Chaque jour, plusieurs millions d'adresses sont mal rédigées. Autant de causes d'erreur et de retards...

Pour bien présenter votre adresse, La Poste recommande :

- Ecrire votre adresse en majuscules sur six lignes maximum ;
 - Ligne 1 : identité du destinataire/ raison sociale entreprise ;
 - Ligne 2 : complément d'identification (chez, bâtiment, immeuble...) ;
 - Ligne 3 : complément d'identification ou géographique (entrée, tour, immeuble...) ;
 - Ligne 4 : numéro et libellé de voie ;
 - Ligne 5 : lieu-dit ou mentions spéciales (Boite Postale...) ou commune si différente du bureau distributeur ;
 - Ligne 6 : code postal et localité - libellé bureau distributeur - Cedex
- Sachez que les numéros de voies sont attribués par le service urbanisme de la commune. En cas de doute ou de méconnaissance de votre numéro de voie, n'hésitez pas à le contacter au 04 68 95 34 39.

Secours d'urgence

Six défibrillateurs en ville

A ce jour, six défibrillateurs sont en service sur la commune. Celui placé avenue de la Libération est fixe. Les autres, mobiles, sont situés à la piscine, à l'espace Jean Carrère, à la police municipale (plage), à la mairie (service état civil) et à l'espace Waldeck-Rousseau.

L'été, les 5 défibrillateurs mobiles sont en service dans les postes de secours. Un nouvel appareil devrait être installé dans les mois qui viennent à la capitainerie de Port-Argelés.

Déferlantes 2011 : la première vague



Juste avant Noël, les Déferlantes d'Argelès-sur-Mer ont dévoilé les noms des premières têtes d'affiche qui se produiront du 8 au 12 juillet 2011 au parc de Valmy.

Avec la même volonté de mélanger les générations et les styles musicaux, la cinquième édition du festival aura la fierté et l'honneur d'accueillir cette année Joe Cocker, légende du rock, un des participants du festival de Woodstock. Après Deep Purple, Iggy Pop et Patti Smith en 2010, c'est une des plus grandes figures

du rock qui se produira donc à Valmy. Le festival 2011 accueillera AaRON, duo de musiciens français, dont le premier album a été double disque d'or et qui fait actuellement salle comble dans tous ses concerts. La nouvelle génération sera représentée par l'étoile montante de la soul, Ben l'Oncle Soul. Enfin, Gaëtan Roussel, leader de Louise

Attaque, viendra faire découvrir son univers en solo. Le reste de la programmation sera dévoilé dans quelques semaines. Le festival 2011 s'annonce dans la lignée des précédents puisque 500 Pass 3 jours, mis en vente avant que la programmation ne soit dévoilée, ont déjà trouvé preneurs.

17 - 20 février

Les chemins de la Retirada

Il y a 80 ans, les élections instauraient la II^e République en Espagne. Aujourd'hui, elle n'est toujours pas restaurée. Les Chemins de la Retirada 2011 s'inscrivent dans la continuation du combat juridique «Vérité et Justice» commencé par le juge Garzon. Ils s'intitulent «Mémoire et Justice». La marche symbolique partira cette année le samedi 19 février du col de Banylus, col où sera implanté un monolithe souvenir. A Argelès-sur-Mer, le programme des Chemins de la Retirada est le suivant.

Judi 17 février

A 18h30, espace Jules Pams à Valmy, inauguration de l'exposition «10 ans de commémorations de la Retirada à Argelès», suivie d'une conférence de Grégory Tuban : «Le camp d'Argelès».

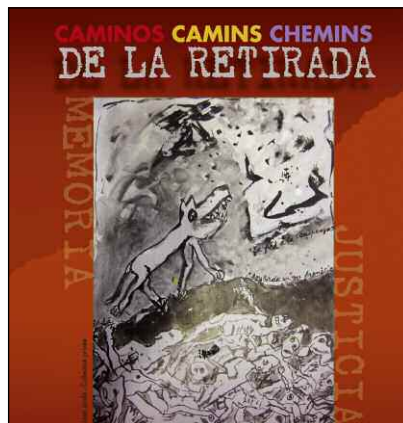
Vendredi 18 février

A 18h, espace Jules Pams à Valmy, conférence de Mari-Carmen Rodriguez, docteur, « La «judiciarisation» peut-elle passer le passé traumatique de l'Espagne contemporaine? ».

A 19h30, duo de harpes par Anouk Solatges et Marguerite Cano.

Samedi 19 février

A 10h, espace Jean Carrère, exposition «Memorial Retirada» de Philippe Domergue et «Images de la répression



franquiste» du Musée d'histoire de Catalogne à Barcelone. Forum des associations de l'exil républicain espagnol et des lieux de mémoire.

A 15h, pose d'une gerbe au cimetière des Espagnols.

A 18h, projection du film «Les enfants perdus du franquisme»

A 21h, récital de la chanteuse andalouse Lucia Sócam «Verdades Escondidas».

Du 17 au 19 février

Casa de l'Albera, place des Castellans de 10h à 12h et de 14h à 18h, projection du film "L'exode d'un peuple" (36 minutes) de Louis Llech et Louis Isambert.

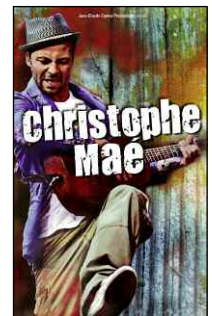
Programme complet sur www.argeles-sur-mer.com

13 juillet

Christophe Maé à Valmy

En marge des Déferlantes, le parc de Valmy accueillera le 13 juillet 2011 Christophe Maé.

Victoire de la Musique en 2008, NRJ Awards de l'artiste masculin et de la chanson de l'année en 2008 et 2009, Christophe Maé, âgé de 25 ans, découvert lors de la comédie musicale le Roi Soleil, est la valeur montante de la chanson française.



Galerie Marianne

Hommage à Petitdidier

Du 18 février au 9 mars, la ville d'Argelès-sur-Mer en association avec les Amis de la Bibliothèque organise un hommage à l'artiste Maurice Petitdidier. Celui-ci aura lieu à la galerie Marianne et au foyer communal. Dans le cadre de cet hommage, la galerie Marianne fait appel à tous les détenteurs d'oeuvres de cet artiste qui pourraient les prêter pour la durée de cette exposition. Merci de contacter la galerie Marianne au 04 68 81 50 60 ou par courriel : galerie.marianne@orange.fr.

Février - mars : les rendez-vous



5 février

Conférence

A l'invitation de la Casa de l'Albera, conférence sur «La céramique du premier moyen âge : fabriquer, produire et utiliser la céramique dans les Albères.»

Par André Constant, maître de conférence en archéologie médiévale. A 17h, salle Buisson.

lan intitulé "Esquixos de Llengua". Série de saynètes (sketches) poético-humoristiques, à mi-chemin entre le conte et le théâtre, mettant en scène la langue catalane sur différents registres à travers des situations de la vie quotidienne, réelles, imaginaires ou cocasses.

A 20h30 au cinéma Jaurès. Entrée gratuite.

26-27 février - 5 mars

Carnaval

Organisé par l'Office municipal d'animation, le carnaval est l'un des plus courus du département avec sa dizaine de chars réalisés par les associations et les particuliers, ses bandas, ses danseuses, ses groupes à pied.

26 février à 21h à l'espace Jean Carrère, élections de

Miss Carnaval et de Miss mini Carnaval (*lire encadré*).

27 février à 15h, cavalcade dans les rues du village.

5 mars, sortie nocturne dans les rues du village.

3 - 25 mars

Femmes et Toiles

En mars, où l'on célèbre la journée de la femme, les Amis de Cinémaginaire proposent les 3, 10, 11, 12 et 25 mars leur rendez-vous Femmes et Toiles avec des films, un débat en présence des réalisatrices, une soirée Congo. Manifestation organisée avec le concours de l'association Ensemble pour les femmes.

13 février - 26 mars

Les Musicales

Dimanche 13 février : concert de Musique sacrée avec l'Ensemble vocal et instrumental Madrigalis dirigé par Maryse Tatangelo. Eglise Notre-Dame-del-Prat à 17h.

Samedi 26 mars : A touch of Tango par Astoria Quartet. Galerie Marianne à 17h.

17 février

Théâtre en catalan

Pour les "Jeudis du Théâtre" organisés par les Amis de la Bibliothèque, Pere Manzaneres propose un théâtre en cata-

Le Carnaval recrute...

Dans le cadre de l'organisation du Carnaval 2011, les 26, 27 février et 5 mars prochains à Argelès-sur-Mer, l'Office municipal d'animation lance un appel à candidature pour les traditionnelles élections de Miss Carnaval.

Lors de la soirée d'ouverture qui se déroulera le samedi 26 février à l'espace Jean Carrère, 2 miss Carnaval 2011 seront élues avec leurs dauphines :

- Miss Carnaval 2011 pour les jeunes filles de 16 à 30 ans (8 participantes) ;

- Mini Miss Carnaval 2011 pour les fillettes de 8 à 12 ans (8 participantes).

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès de l'Office Municipal d'Animation à l'Office de Tourisme à la plage.

Renseignements au 04 68 81 10 15. Une autorisation parentale pour les mineures ainsi qu'un accompagnement des parents pour les mini Miss sont obligatoires.



Les premiers baigneurs de l'an neuf



Depuis le premier janvier 2000 où quelques dizaines de baigneurs avaient donné le ton, la tradition s'est transformée en véritable rite. Pour rien au monde, certains ne rateraient un premier janvier à Argelès-sur-Mer, sur le coup de 10h30, quand plus d'une centaine de courageux plongent dans la Méditerranée.

Ils étaient exactement 138 cette année à rentrer dans une eau à 10,5° - température de l'air à 11° - sous les yeux de la presse départementale et de plusieurs centaines de spectateurs, chaudement emmitoufflés et équipés d'appareils photos et de caméras pour immortaliser l'évènement.

Au sortir du bain, chacun des baigneurs a reçu café et croissants avant de se voir décerner le traditionnel diplôme témoignant de sa performance.

La grande parade de Noël

Partie de l'espace Jean Carrère après le spectacle «Neige et le magicien Bracada», la grande parade du Père Noël a conduit plus d'une centaine d'enfants derrière le char lumineux du Père Noël jusqu'à la place saint Côme et saint Damien, coeur des animations des fêtes de fin d'année.

Cette parade constituait le point d'orgue des rendez-vous pour les enfants proposés par l'Office municipal d'animation, rendez-vous qui ont vu le Père Noël descendre du clocher de l'église et fêter Noël avec les enfants des écoles maternelles et primaires à l'espace Jean Carrère et au casino.



Les voeux font salle

Comme à l'accoutumée, l'espace Jean Carrère avait fait le plein pour la soirée des voeux du conseil municipal aux Argelésiens. Un public venu vraiment très nombreux puisque certains n'avaient pu trouver de places assises pour assister à la cérémonie.

Après que Guy Esclopé, premier adjoint, a présenté le nouveau Plan Communal de Sauvegarde, plan destiné à optimiser l'organisation des secours en cas de situations d'urgence (inondations, incendie, chute de neige...), il revenait au maire de rappeler les temps forts de 2010 et de dévoiler les axes forts de 2011.

Pour Pierre Aylagas, 2010 restera l'année où : *"après dix-huit ans de mobilisation, la décision historique de construire le lycée a été prise. Tous ceux qui ont travaillé pour l'avenir de nos enfants méritent aujourd'hui d'être remerciés"*.

Quant à l'année 2011, Pierre Aylagas l'a qualifiée de charnière, notamment pour l'intercommunalité. *"Notre communauté à 12 fon-*



tionne bien. Elle est sollicitée par d'autres communes membres d'Illibéris et de Sud Roussillon pour la rejoindre. Elné a entrepris la même démarche. 2011 sera donc une année de négociations. Notre avenir passe par une union

11 novembre : l'engagement des écoliers



Chaque année, les enfants des écoles primaires participent aux cérémonies patriotiques organisées le 11 novembre à l'occasion de la commémoration de l'armistice mettant fin à la première guerre mondiale. Ils fleurissent notamment le carré militaire et le monument aux morts du cimetière.

Entre la jeune génération et les anciens combattants, les contacts sont fructueux et permettent aux plus jeunes de découvrir les moments importants de l'histoire de notre pays.

Pour leur investissement lors de ces cérémonies, les enfants ont reçu, salle Buisson, un diplôme en présence du maire et de Danilo Pillon, adjoint en charge des associations.

comble



renforcée face à l'agglomération de Perpignan qui rassemble aujourd'hui 36 communes. Cette union est indispensable pour continuer à proposer des services publics de proximité et de qualité et pour un aménagement équilibré du territoire départe-

mental."

Ce message transmis, il était temps de se retrouver autour du vin d'honneur et du buffet dressé par les services municipaux pour trinquer à une année que chacun souhaite meilleure que la précédente.

Concert de Noël pour le Gospel



Avant la traditionnelle messe de Noël avec la participation de la chorale André Dunyach et des Cantaires d'Argelès, l'église Notre-Dame-del-Prat a accueilli le jeudi 22 décembre un récital d'Argelès Gospel Singers.

60 choristes dirigés par le chef de chœur Alain Martin ont interprété leur répertoire classique de gospel, répertoire qu'ils ont agrémenté de chansons de Noël.

Dans une église Notre-Dame-del-Prat comble, les choristes d'Argelès Gospel Singers ont reçu l'ovation qu'ils méritaient.

Des anciens combattants à l'honneur

Cette année, le 11 novembre a été l'occasion de remettre aux anciens résistants ou soldats titulaires de la carte d'anciens combattants 1939 -1945 un diplôme d'honneur à l'occasion de la célébration de la seconde guerre mondiale. Une trentaine d'anciens combattants a ainsi été honorée salle Buisson.

Certains d'entre eux n'avaient pu se déplacer. C'est donc à la maison de retraite Les capucines que Marcelle Garcia, 99 ans, et Albert Robin ont été honorés par Marc Deversnes, du Comité d'entente des associations d'anciens combattants d'Argelès, accompagné par Pierre Aylagas.

Ensuite, c'est à son domicile que Maurice Cordonnier, rescapé des camps de la mort, a lui aussi été honoré. A Argelès-sur-Mer, ce sont 78 anciens combattants qui ont reçu ce diplôme attestant de leur courage.



Téléthon : mobilisation réussie

Les années passent et les Argelésiens sont toujours aussi concernés par le Téléthon.

Si la baisse des dons continue au niveau national, ce n'est pas le cas à Argelès-sur-Mer. Il est vrai que la coordination locale ne ménage ni son temps ni ses efforts pour proposer des animations et des événements susceptibles de mobiliser les donateurs.

C'est le constat que l'on peut faire après que 14 354 euros ont été collectés en 2010 contre 13 912 en 2009.

Félicitations à tous les bénévoles pour leur implication au profit de l'Association française contre les myopathies.



Agenda

Février

● Jeudi 3

Ciné-forum des Amis de Cinémaginaire : Film + repas tiré du sac + débat. Cinéma Jaurès à 19h

● Samedi 5

Conférence de André Constant, maître de conférence en archéologie médiévale : «La céramique du premier moyen âge : fabriquer, produire et utiliser la céramique dans les Albères». Salle Buisson à 17h

● Dimanche 6

Rifle des Restos du Coeur. Espace Jean Carrère à 15h

● Mercredi 9

Café poétique des Amis de la Bibliothèque. Salle Buisson à 19h

● Du 12 au 20

Les Chemins de la Retirada sur le thème «Mémoire et Justice» avec FFREEE et le CIDER : marche symbolique, hommages, forum des associations de l'exil et des lieux de mémoire, conférences, films, concerts... (www.argeles-sur-mer.com)

● Samedi 12

Conférence du Casal de l'Albera : «Les Pallofes, monnaies ecclésiastiques en Catalogne». Salle Buisson à 17h

● Dimanche 13

Les Musicales d'Argelès : L'ensemble vocal et instrumental Madrigalis. Concert de musique sacrée, dirigé par Maryse Tatangelo. Eglise Notre-Dame-del-Prat à 17h

● Mercredi 16

Le Cinéma des Enfants : "Gremlins" (à partir de 7 ans). Cinéma Jaurès à 14h30

● Jeudi 17

Les jeudis du Théâtre des

Amis de la Bibliothèque : Spectacle «Esquixos de Llengua» par Pere Manzanars. Cinéma Jaurès à 20h30

● Samedi 19

Connaissances du Monde : «Vietnam», un film de Christian Vérot. Cinéma Jaurès à 14h30

● Mercredi 23

Atelier philosophique des Amis de la Bibliothèque. Salle Buisson à 19h

● Vendredi 25

Carnaval des Ecoles - Rues du Village à 15h

● Samedi 26

Carnaval : élection des Miss et Miss Baby Carnaval. Bal d'ouverture avec l'orchestre Tropica. Espace Jean Carrère à 21h

● Dimanche 27

Carnaval : 1^{ère} parade dans les rues avec le Roi Coa, la grenouille. Rues du village à 15h

Mars

● Samedi 5

Carnaval : sortie nocturne dans les rues du village à 21h. Bal de clôture avec l'orchestre Mission à l'Espace Jean Carrère à 22h

● Mercredi 9

Café poétique des Amis de la Bibliothèque. Salle Buisson à 19h

● Samedi 12

Conférence du Casal de l'Albera. Salle Buisson à 17h

● Mercredi 16

Le Cinéma des Enfants : "Drôle de grenier !" (à partir de 6 ans). Cinéma Jaurès à 14h30

● Mercredi 23

Atelier philosophique des Amis de la Bibliothèque. Salle Buisson à 19h

● Du 25 au 27

Festival de Tarot triplettes et donnes libres ouvert à tous licenciés ou non licenciés. Rens. au 06 16 47 18 45. Espace Waldeck Rousseau à 14h et 21h

● Du 25 au 27

Boxe : Open France Full Contact de boxe avec Le Phoenix Argelésien. Espace Jean Carrère de 13h30 à 23h30

● Jeudi 24

Les jeudis du Théâtre des Amis de la Bibliothèque : «Eco Polar». Cinéma Jaurès à 20h30

● Samedi 26

Connaissances du Monde : «Nouvelle-Zélande II», un film de Serge Oliero. Cinéma Jaurès à 14h30

● Les Musicales d'Argelès

Astoria Quartet : «A touch of tango» avec Jacques Lesburgueres à la flûte, Yannick Ponzin à l'accordéon, Pascal Goze à la guitare et Daniel Brun au violoncelle. Espace Waldeck-Rousseau à 17h

● Dimanche 27

Escrime : Championnat de ligue épée et fleuret cadets. Championnat de ligue équipe benjamins avec la Société d'Escrime Argelésienne

Avril

● Samedi 2

Festi' Jeunes : rencontre sportive pour tous de 9 mois à 16 ans. Ateliers sportifs et ludiques, stands nutrition-santé... avec le comité départemental EPGV. Espace Jean Carrère de 14h à 17h

● Jeudi 7

Ciné-forum des Amis de Cinémaginaire : Film + repas tiré du sac + débat. Cinéma Jaurès à 19h

Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté
Du mardi au samedi
de 14h à 18h, ainsi que
les mercredis et samedis
de 10h à 12h

Du 27 janvier au 16 février

Exposition de collages
sur bois de **Pari**

Du 18 février au 9 mars

Exposition Hommage à
Maurice Petitdidier
(Galerie Marianne
+ Foyer communal)

Du 10 au 20 mars

Le Printemps des Poètes
par les Amis de la Bibliothèque

Du 22 mars au 12 avril

Exposition des aquarelles de
Pascale Berry-Chiroulev

Du 13 avril au 3 mai

Exposition d'huiles sur toile de
Cathy Picot

L'actualité vue...



par Lucien Espinet